



Association
des Bibliothécaires
de France

Quel projet de lecture publique pour les établissements publics territoriaux ?

Mardi 25 juin 2019 de 9h30 à 13h00

Bibliothèque Publique d'Information - salle Ciné2

Le 4 décembre 2018, les associations des bibliothèques des départements du 92, 93 et 94 ont organisé une matinée de concertations professionnelles où, invitées à échanger sur le devenir de la lecture publique dans un contexte de réorganisation des territoires de la Métropole du Grand Paris en Territoires, étaient rassemblées les équipes de direction des bibliothèques des villes des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

De nombreux constats sont ressortis de ces discussions, appelant à une réflexion plus vaste sur l'évolution des compétences des collectivités territoriales et la façon dont elles infléchissent les rôles et les fonctions des bibliothécaires. Avec pour objectif d'y inclure cette fois, en plus des responsables d'équipements de lecture publique, des directeurs et directrices de l'action culturelle ainsi que des élu·e·s.

Au cœur des enjeux de cette seconde matinée d'étude : la nécessité d'inscrire très étroitement la lecture publique au centre des projets culturels des établissements publics territoriaux - nécessité abordée par le prisme des situations spécifiques et du retour d'expérience des départements du 92, 93 et 94, et appuyée par différentes prises de paroles d'experts.

-

Programme

9h15 - 9h30 : accueil

9h30 - 9h45 : Discours d'ouverture de la BPI

9h45 - 10h30 : Lecture publique et nouvelles organisations territoriales

Intervention de David-Georges Picard, directeur de la bibliothèque Vaclav Havel et coordinateur de l'ouvrage *Les bibliothèques dans les mutations territoriales*, à paraître au Cercle de la Librairie en septembre 2019

10h30 - 12h30 : EPT et lecture publique : premiers bilans et perspectives

Marqué par une disparité de situation entre des réseaux partiellement ou totalement intégrés aux établissements publics territoriaux du Grand Paris, et par différents modèles de coordination et de pilotage au sein de ces degrés d'intégration variés, le fonctionnement de la lecture publique dans la petite couronne peut d'ores et déjà faire l'objet d'un état des lieux à valeur prospective.

Si le maintien des établissements de lecture publique à l'échelon communal garantit, dans certains cas, une plus grande proximité, le transfert de la compétence à l'échelon de l'EPT pour gérer et décider des services et répartitions des ressources, ainsi que des moyens à mettre en place, est une occasion de construire en amont un modèle global et concerté, et de mener ainsi une politique de lecture publique de plus grande ampleur.

Étayée par les retours d'expérience des actions menées au sein de Vallée Sud - Grand Paris, Plaine Commune,

Est Ensemble et Grand Paris Sud Est Avenir, cette table ronde sera l'occasion de questionner la valeur ajoutée, les avantages et les difficultés des différents modèles ayant présidé au transfert des réseaux de lecture publique dans les départements du 92, 93 et 94.

Table ronde animée par David-Georges Picard :

- Chantal Brault, Conseillère territoriale de Vallée Sud - Grand Paris chargée de la lecture publique et de l'emploi (92)
- Carinne Juste, 1ère vice-présidente de l'EPT Plaine Commune, délégation : Lecture publique, conseillère métropolitaine, maire de Villetaneuse (93)
- Adrien Brun, directeur de la culture de l'EPT Est Ensemble (93)
- Carole Ziem, présidente de l'Association des DAC d'Ile-de-France, vice-présidente de la FNADAC et DAC de Fontenay-sous-Bois (94)
- Viviane Spotorno, directrice de la médiathèque André Hellé, réseau de lecture publique Grand Paris Sud Est Avenir (94)

12h30 - 13h : Synthèse et conclusion par Dominique Lahary, responsable de la commission Bibliothèques en réseau de l'ABF et président de la commission Développement de la lecture auprès de publics spécifiques du CNL

Informations pratiques

Bibliothèque publique d'information
19 Rue Beaubourg, 75004 Paris

Métro : Rambuteau, Hôtel de Ville, Châtelet

RER : Châtelet/Les Halles

Autobus :

- arrêt Centre Pompidou (29, 38, 47, 75)
- arrêt Châtelet (21, 58, 69, 70, 72, 74, 76, 81, 85, 96)
- arrêt Hôtel de Ville (69, 70, 72, 74, 76, 96)